

L'association Pierre Clément, créée le 10 décembre 1986 et reconnue mission d'utilité publique depuis le 19 août 1991, œuvre localement en Alsace-Moselle dans le bénévolat d'accompagnement de personnes gravement malades et/ou en situation de fin de vie et/ou de deuil.

## LES MISSIONS

**Avec l'accord express de la personne accompagnée et sans aucune contrepartie, le bénévole assure :**

- une présence et/ou une écoute auprès du malade,
- un soutien aux personnes vivant la maladie grave d'un proche,
- un soutien aux personnes en deuil.

## LES VALEURS

L'association, conformément à ses statuts, s'inscrit dans **une démarche de solidarité et de gratuité, de discrétion et de confidentialité.**

Toutes les croyances philosophiques et religieuses, les opinions et les convictions sont à respecter et toute propagande et prosélytisme sont à proscrire.

**Elle s'engage à accompagner les malades et leurs proches avec respect, bienveillance et tolérance.**

Ces valeurs doivent inspirer l'ensemble des relations au sein et au nom de l'Association Pierre Clément en toutes circonstances et en tous lieux.

## L'ASSOCIATION ET LES BÉNÉVOLES

**L'association a l'obligation d'assurer :**

- la sélection,
- la formation et le suivi de ses bénévoles.

**Les bénévoles ont l'obligation de :**

- suivre la formation initiale dans son intégralité,
- d'être régulier dans leurs accompagnements,
- d'assister aux groupes de paroles mensuels.

L'engagement du bénévole implique l'adhésion aux valeurs et au fonctionnement de l'association. Sa participation, aux formations continues et à la vie de l'association, est vivement recommandée.

## LES LIEUX D'INTERVENTION

Les bénévoles interviennent en établissements hospitaliers, en maisons de retraite et à domicile ; toute autre demande fait l'objet d'une concertation.

En tant qu'acteur complémentaire de l'équipe soignante, le bénévole respecte les règlements de fonctionnement inhérents à chaque lieu.

## LES RESSOURCES

L'association se doit de donner aux bénévoles les outils pour garantir des accompagnements adaptés :

- formation initiale et formation continue,
- accès à la bibliothèque,
- supervision en groupes de paroles.

La direction reste disponible et à l'écoute de chaque bénévole.

La présidente, Yolande JUNG

Validé par le conseil d'administration,  
Strasbourg, le 20 octobre 2018  
Le directeur, Thierry PRAUD